DLP-6-5-81695762

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION POITOU - CHARENTES
CHARENTE - CHARENTE-MARITIME - DEUX-SEVRES - VIENNE
SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
13, Route de la FORET - BIARD - 86000 POITIERS — TEL. (49) 58.39.02

ABONNEMENT ANNUEL 70
C. C. P. LIMOGES 4. 752. 22. X.
Sous Régisseur de recettes et d'avances
AVERTISSEMENTS AGRICOLES
13, Rte de la Forêt - Biard - 86000 POITIERS

Imprimerie de la Station Poitou-Charentes - Directeur-Gérant : L. THIAULT - Inscription à la C.P.P.A.P. N° 535 AD

BULLETIN N° 197 (Edition Générale n° 9 du 4 Mai 1981)

-=-

VIGNE

ACARIENS

Des attaques sont fréquemment signalées. Se reporter à notre bulletin précédent

BLACK-ROT

Dans toutes les zones sensibles, renouveler le traitement conseillé le 22 Avril, les fortes pluies de ces derniers jours ayant été favorables aux projections d'ascospores.

MILDIOU

Les récentes chutes de pluies ont été accompagnées de températures trop faibles pour constituer un risque sérieux. Il est inutile de commencer la protection en dehors des zones à black-rot. Cependant, des contaminations primaires ont pu se produire, et la recherche des foyers devra commencer vers la mi-Mai. Les modalités du concours de dépistage sont indiquées ci-joint : votre participation nous sera précieuse pour évaluer les risques dans la région.

Attention : ne pas confondre avec du mildiou les taches brunes provoquées par le botrytis et qui sont fréquentes actuellement.

Caractéristiques techniques des fongicides anti-mildiou

1 - Fongicides classiques . Ce sont les doses de matière active/hl correspondant à une pulvérisation de 1000 l. de bouillie/ha. : le captafol à 120 g., le captane à 175 g les sels de cuivre (sulfate, oxychlorures, oxyde cuivreux) à 500 g. de cuivre métal, la dichlofluanide à 125 g., le folpel à 150 g., le mancopper à 280 g., le mancozèbe à 280 g., le manèbe à 280 g., le métirane de zinc à 320 g., le propinèbe à 280 g., le zinèbe à 250 g.; en plus de ces produits simples il existe de nombreuses spécialités contenant en association soit du cuivre et un ou plusieurs fongicides organiques de synthèse, soit plusieurs organiques de synthèse (employer les doses préconisées par les fabricants).

Tous ces produits sont exclusivement préventifs et leur efficacité est à son maximum lorsqu'ils sont appliqués peu de jours avant les pluies contaminatrices. Leur durée d'action (rémanence) est variable : en moyenne de 10 à 12 jours sur les organes adultes traités, elle est plus courte sur végétation en pleine croissance. Lorsque le produit a séché sur le feuillage, il faut environ 25 mm de pluies (en une ou plusieurs fois) pour éliminer le traitement : il faut alors renouveler l'application.

2 - Produits à base de cymoxamile (anciennement curzate). De nombreuses spécialités contiennent cette matière active associée à un fongicide classique :

cymoxamile	+	mancozèbe (Remiltine, Fulvax)	300 g. P.C./hl
"	+	mancozèbe + cuivre (Remiltine C, Fulvax C)	300 et 500 g./hl
"	+	folpel (Anteor)	300 g./hl
"	+	folpel + cuivre (Anteor C)	600 "
"	+	captafol + folpel (Sygan)	360 "
"	+	captafol + cuivre (Syphal)	600 "
"	+	zinèbe + folpel (Novofix F activé)	250 "
"	+	zinèbe + cuivre (Cuprofix C.Z activé)	500 "
"	+	folpel + zinèbe + cuivre (Cuprofix F activé	500 "

P.1.446

En plus des qualités classiques, ces produits ont la propriété de stopper une contamination si l'application est faite moins de deux à trois jours après la pluie contaminatrice. Lorsque le cymoxamile est pénétré (une heure environ), il est à l'abri des précipitations, mais il n'assure lui-même qu'une protection préventive limitée (2 à 3 jours) ce qui exige le renouvellement du traitement en cas d'élimination par les pluies du fongicide classique associé.

3 - Fongicides à base de phosétyl d'aluminium

phosetyl Al + folpel (Mikal) (se reporter aux doses indiquées
phosétyl Al + mancozèbe (Rhodax) (par le fabricant

Le phosétyl Al. pénètre dans la plante en 1 heure environ, et il y est entraîné par les courants de sève montante et descendante. Ces propriétés systémiques assurent la protection des organes formés postérieurement au traitement, et donnent une rémanence d'environ 14 j. au traitement quelles que soient les pluies. L'effet curatif est limité.

4 - Fongicides à base de métalaxyl

métalaxyl + cuivre (Acylon C) (se reporter aux doses indiquées
métalaxyl + folpel (Acylon F) (par le fabricant

Le métalaxyl pénètre rapidement dans la plante (une heure) et est entraîné par la sève montante. Sa persistance est sensiblement de 14 jours. Il est capable de stopper le développement du champignon jusqu'à 4 à 6 jours après le début d'une pluie contaminatrice selon la durée d'incubation du mildiou. Outre ses propriétés systémiques, il est doué de la meilleure action éradicante, c'est-à-dire qu'il réduit notablement la production des fructifications du champignon.

5 - Fongicides à base de milfurame :

milfurame + folpel = Caltan, Vamin 200/ml Spécialité/hl

Le milfurame pénètre (en une heure environ) et est transporté par le courant de sève. Comme les fongicides précédents il n'est pas lessivé. Sa durée d'action est de 14 jours et il peut stopper une contamination jusqu'à 2 à 3 jours après la pluie contaminatrice.

POMMIERS POIRIERS

TAVELURE-OIDIUM

Renouveler dès que possible le traitement conseillé dans notre bulletin précédent. Nous rappelons qu'en traitements curatifs, les benzimidazoles sont déconseillés (bénomyl, carbendazim, thiophanate méthyl). Leur préférer triforine ou fénarimol (homologués sur pommier seulement).

CARPOCAPSE

Le vol sera précoce, mais aucune intervention ne se justifie jusqu'à présent.

MINEUSE CERCLEE

Le cahier des charges valable pour la campagne 1981/1982 d'exportation de fruits frais au Canada a été publié. La distribution en est assurée par l'intermédiaire de l'AFCOFEL et de l'INTERFEL. Quelques exemplaires sont également disponibles au siège de la circonscription phytosanitaire. Ils seront adressés aux producteurs qui en feront la demande.

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire
"Poitou-Charentes" :

R. GUILLEMENET

Imprimé à la Station le 4 Mai 1981
Précédente Note : N° 196 du 22.4.81